

6. Créer une maison de la cohésion sociale

1. Contexte et description

Une Maison de la Cohésion sociale est un espace d'écoute et de rencontre qui permet aux citoyens de recréer du lien et d'insuffler une nouvelle dynamique de quartier. Les projets qui sont mis en place au sein de ce lieu permettent d'impliquer les bénéficiaires dans les actions. Les activités proposées doivent être diversifiées et correspondre aux attentes des citoyens (ateliers de français langue étrangère, formation à l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, mise en place de conférences, soutien aux devoirs scolaires, café papote, bébé-rencontre...). L'espace peut être aussi ouvert à tout sujet de discussion pour lequel le citoyen souhaite obtenir des informations (la gestion du budget, les aides régionales au logement, l'économie d'énergie, l'alimentation saine...) et pour tout groupe de citoyen souhaitant mettre en place une action (organisation de barbecues, de brocantes, de fêtes de voisins, tenue des réunions des conseils consultatifs...).

2. Publics cibles

Ouvert à tout public.

3. Parties prenantes

L'équipe du Plan de cohésion sociale et tout acteur associatif actif sur le territoire communal ou tout acteur extérieur utile à la mise en place de l'action.

4. Mise en œuvre

- Un local central au sein d'un quartier spécifique doit être réservé aux activités et être bien identifiable.
- Le lieu nécessite une gestion rigoureuse en termes de planning, d'entretien des lieux.
- Une concertation auprès des citoyens doit avoir lieu afin de connaître les attentes et besoins de ceux-ci, ce qui permettra de développer des actions correspondant à leurs attentes.
- Veiller à la mise en place d'actions visant une mixité culturelle et intergénérationnelle.
- Une coordination des partenaires qui utilisent les lieux doit être mise en place afin de déterminer le programme des différentes activités.

5. Conditions de réussite

- Une bonne communication autour des activités qui sont proposées au sein de la Maison de la Cohésion sociale ou Maison de la Convivialité.
- Etablir un horaire d'ouverture correspondant aux attentes des citoyens et aux activités à mettre en place.

6. Pratique exemplative

Le PCS d'**Andenne** a mis en place une Maison de la Convivialité à Seilles où coexistent entre autres une école des devoirs, un cours de français langue étrangère et des cours d'informatique.



C'est notre QG... la Maison de la Convivialité elle est trop bien ! Les éducateurs sont comme nos «papas, nos grands frères» car ils nous conseillent, nous écoutent, ils nous guident. Rédaction de CV, travaux scolaires, conseils sur les relations filles/garçons... C'est notre lieu de rassemblement car nous sommes tous dans des écoles différentes et nous avons le plaisir de nous retrouver à notre «maison». Plusieurs générations sont ensemble et ça se passe super bien. Il y a toujours de l'ambiance à la maison de quartier de Seilles.

I., 17 ans

